



Identifiant unique\*: 040-214003121-20160701-2016\_06\_072-DE

Envoyé en préfecture, le 04/07/2016 - 14:10

Reçu en préfecture, le 04/07/2016 - 14:12



\* Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué Landespublic (ALP1)

# **COMPTE ADMINISTRATIF 2015**

## **NOTE DE PRÉSENTATION RETRAÇANT LES PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES**



# Introduction

Le compte administratif 2015 soumis aujourd'hui à l'assemblée délibérante permet de constater la façon dont fut exécuté le budget voté le 12 février 2015.

Il constitue également un arrêt sur image de l'évolution lourde des finances communales tarnosiennes.

Au-delà des choix effectués par les élus tarnosiens, ces finances portent la marque des grandes évolutions des finances locales en France, et tout particulièrement de deux grandes décisions :

## Deux journées noires pour les finances tarnosiennes

**1-** l'instauration de la **Taxe Professionnelle Unique** par la Communauté de Communes du Seignanx, le 25 novembre 2009

Cette décision s'est traduite par la perte de la dynamique 2010 des bases fiscales économiques, soit une perte pour la Ville de 785 000 € pour chaque exercice budgétaire depuis 2010 (en cumulé, 4,71 millions d'euros pour les années 2010 à 2015)

Par ailleurs, la CET qui a succédé à la Taxe Professionnelle étant désormais perçue par la Communauté de Communes, la Ville de Tarnos ne bénéficie plus fiscalement de la dynamique économique enregistrée sur son territoire ces dernières années.

**2-** la contribution des collectivités à l'«**effort de redressement des comptes publics**», annoncée le 8 avril 2014 par le nouveau Premier Ministre au lendemain des élections municipales. Cette mesure s'élève à 50 milliards d'ici 2017 et permet de financer les aides aux entreprises prévues par le Pacte de Responsabilité et le Crédit Impôts Compétitivité Emploi (CICE) (33 milliards en 2016 et 41 milliards en 2017).

Cette contribution progressive, très légèrement adoucie pour 2017 après l'annonce faite le 2 juin dernier par le Président de la République devant le Congrès des Maires de France, est depuis 2014 prélevée sur la DGF et s'élèvera à terme pour Tarnos à 1,1 million d'euros. Elle s'élève à 544 000 € pour l'année 2015.

## D'autres décisions nationales impactent négativement nos finances

Par ailleurs, d'autres décisions gouvernementales ont mis à la charge des collectivités de nouvelles dépenses, dont l'impact est également important et quantifiable :

- le Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal qui organise une certaine solidarité financière entre collectivités. En 2015, le Seignanx (intercommunalité + communes membres) y contribue à hauteur de 689 294 €, la part de la Ville de Tarnos s'élevant en 2015 à 288 235 €.

- les pénalités pour déficit de logements sociaux en deçà du seuil réglementaire de 25 %. Suite à la loi SRU du 13 décembre 2000, notre commune avait produit de grands efforts pour atteindre le seuil légal alors fixé, soit 20 %. Le rehaussement de ce seuil en 2013 induit une pénalité de 79 806 € en 2015.



- la réforme des rythmes scolaires qui a conduit les communes à mettre en place des temps d'activités périscolaires, efforts qui s'élèvent en 2015 à 375 000 € pour notre Ville.

- la réforme des retraites qui a conduit à une hausse progressive et conséquente des cotisations des employeurs publics, hausse estimée à 159 000 € pour notre administration en 2015 par rapport à 2012.

Dans ce contexte, les collectivités dans leur ensemble se retrouvent en très grandes difficultés, une proportion importante d'entre elles se retrouvant dès cette année en situation de déséquilibre. Au-delà de leur santé financière et du net recul de l'investissement public local en 2015, c'est la pérennité même de certains services publics qui est posée.

### **Une chute rapide des capacités financières de la commune**

De par sa structure financière, Tarnos se retrouve coeur de cible de toutes les mesures gouvernementales défavorables aux finances communales. Toutes les mesures évoquées plus haut nous touchent plus durement que les autres collectivités. A titre d'exemple, la tableau publié par Sud-Ouest dans son édition du 30 mai révèle que Tarnos se situe en Aquitaine et Poitou-Charentes au 4ème rang des 112 villes de + de 5 000 habitants pour la baisse de sa DGF (-58%).

Le même constat pourra être fait pour les pénalités logements sociaux pour la contribution au FPIC qui sont assis sur le potentiel financier de chaque ville, ou encore pour la réforme des retraites qui, logiquement, impacte plus durement les communes présentant de nombreux services publics.

Les finances communales sont structurellement basées sur son potentiel industriel tissé au fil des décennies. Cette réalité a longtemps permis à notre ville, grâce à la Taxe Professionnelle, de se trouver en situation financièrement favorable, et donc de développer des services publics fournis utiles aux habitants, ou encore d'investir dans de nouveaux équipements.

Or, la nature des réformes en cours pénalise particulièrement les villes présentant ce profil. Nos capacités financières chutent beaucoup plus rapidement que pour les autres villes, et pourraient à moyen terme tomber en deçà de la moyenne. Facteur aggravant, il est à noter également la très maigre part dont a bénéficié ces dernières années Tarnos sur les investissements de la Communauté de Communes qui a pourtant hérité d'une forte manne fiscale issue de notre territoire communal.

Sans rupture forte, Tarnos est sur le chemin de son appauvrissement.

### **2015, de premières mesures de restauration de nos capacités**

Prenant en compte cette tendance lourde et la nécessité de restaurer notre capacité d'autofinancement, dès 2015, les élus ont acté en 2015 d'un certain nombre de mesures fortes, inaugurées par la baisse des indemnités d'élus. Ces mesures s'élèvent à 800 000 € en année pleine (2017) et à 300 000 € dès ce compte administratif 2015.

\* \* \*

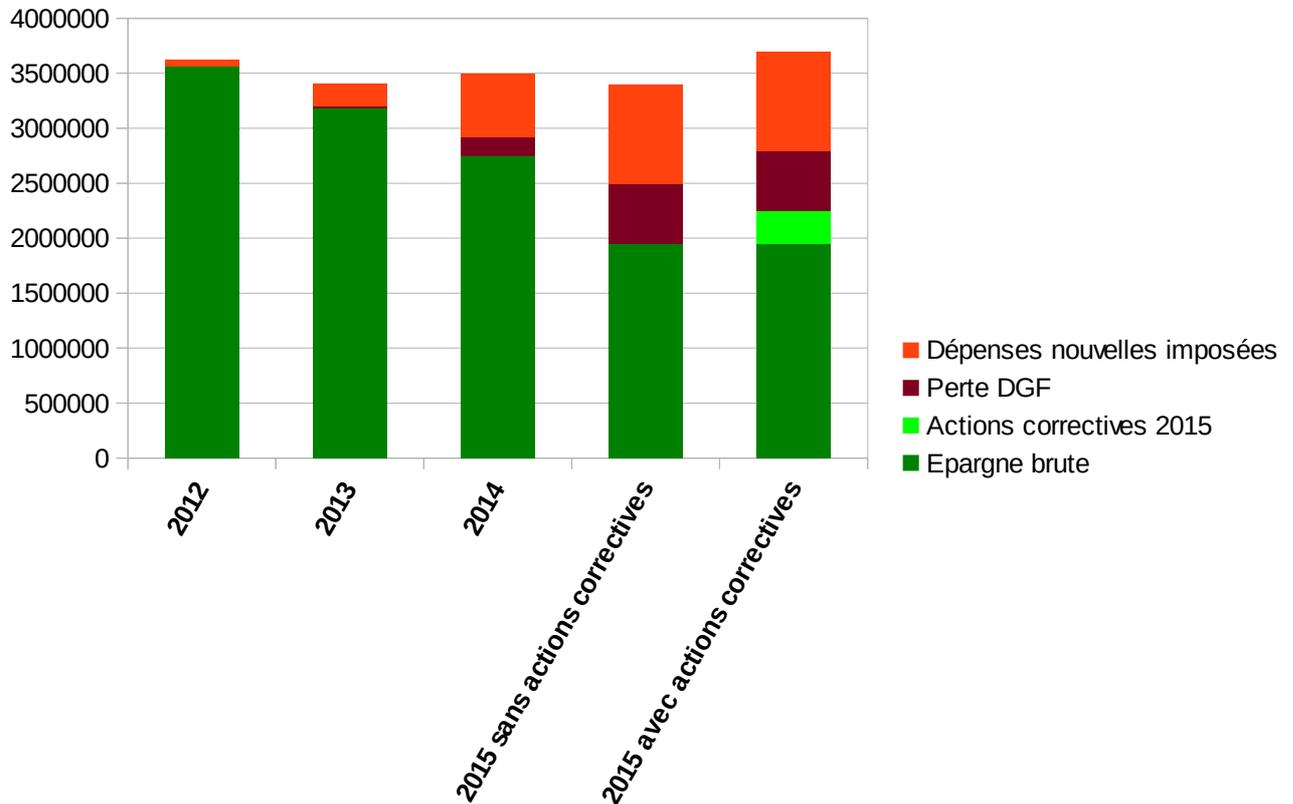
Le budget adopté début 2015 avait alors déjà été présenté comme un budget de résistance à travers deux objectifs :

- « pas d'augmentation de la fiscalité pesant sur les ménages »
- « maintenir le plus niveau de service possible dans le contexte d'austérité qui nous est imposé ».

Le Compte Administratif permet aujourd'hui de constater ce que fut son exécution.



## Impact sur notre épargne brute de la perte de DGF, des dépenses nouvelles imposées aux collectivités, et des mesures prises sur Tarnos





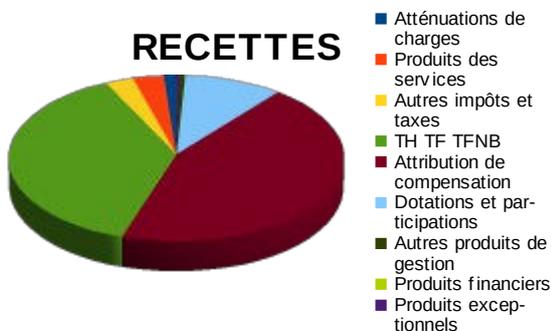
Cette note de présentation porte sur le compte administratif du budget principal 2015 de la commune ainsi que sur les comptes administratifs des 3 budgets annexes : la Mission d'Action culturelle, le pôle des services et le lotissement Bertin.

## I – LE COMPTE ADMINISTRATIF 2015 DU BUDGET PRINCIPAL

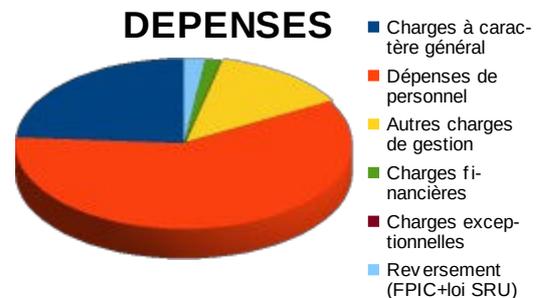
### **PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE : Fonctionnement et Investissement**

#### **La section de fonctionnement**

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses courantes qui doivent être couvertes par des recettes régulières et permanentes.



RECETTES REELLES 2015		
Atténuations de charges	268 271	1,27%
Produits des services	668 877	3,16%
Autres impôts et taxes	591 223	2,79%
TH TF TFNB	8 006 510	37,77%
Attribution de compensation	9 368 570	44,20%
Dotations et participations	2 108 096	9,94%
Autres produits de gestion	124 573	0,59%
Produits financiers	3	0,00%
Produits exceptionnels	62 112	0,29%
<b>TOTAL</b>	<b>21 198 235</b>	



DEPENSES REELLES 2015		
Charges à caractère général	4 411 522	23,89%
Dépenses de personnel	10 956 406	59,34%
Autres charges de gestion	2 439 521	13,21%
Charges financières	277 088	1,50%
Charges exceptionnelles	782	0,00%
Reversement (FPIC+loi SRU)	378 137	2,05%
<b>TOTAL</b>	<b>18 463 456</b>	

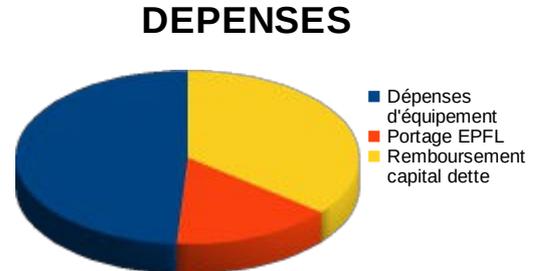
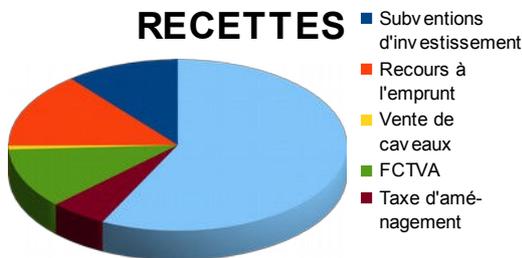
Ainsi, les dépenses de fonctionnement représentent **1 454 €** par habitant (moyenne de la strate 2014 : 1 224 €). Les recettes de fonctionnement représentent **1 669 €** par habitant (moyenne de la strate 2014 : 1 337 €)

#### **La section d'investissement**

Les dépenses d'investissement sont principalement composées du remboursement de la dette en capital et des dépenses d'équipement.



En 2015, le montant du recours à l'emprunt pour financer les investissements de l'exercice s'est élevé à 566 707 € (dont 400 000 € auprès du Crédit Mutuel et 166 707 € auprès de la Caisse des Dépôts et Consignation à taux zéro dans le cadre du préfinancement du FCTVA).



RECETTES REELLES 2015		
Subventions d'investissement	432 794	10,88%
Recours à l'emprunt	566 707	14,25%
Vente de caveaux	28 631	0,72%
FCTVA	451 753	11,36%
Taxe d'aménagement	218 196	5,48%
Excédent de fonctionnement	2 280 000	57,31%
<b>TOTAL</b>	<b>3 978 080</b>	

DEPENSES REELLES 2015		
Dépenses d'équipement	1 546 754	48,92%
Portage EPFL	480 339	15,19%
Remboursement capital dette+cautio	1 134 396	35,88%
<b>TOTAL</b>	<b>3 161 489</b>	

### A ces écritures réelles s'ajoutent :

#### 1) les résultats de l'exercice antérieur soit :

- un excédent de fonctionnement 2014 de + 5 201,90 €
- un déficit d'investissement 2014 de - 1 865 769,27 €

2) les écritures d'ordre ( amortissements, travaux en régie, écritures de fin de portage EPFL) qui se traduisent par une dépense pour la section de fonctionnement de 493 945,07 € et une recette pour la section d'investissement de 493 945,07 €.



## **RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2015**

\* Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué "landespublic" (ALP1)

Excédent de fonctionnement 2015 : 2 246 036,29 €

Déficit d'investissement 2015 : - 555 233,25 €

Lors du Conseil Municipal du 11 février 2016, la reprise anticipée du résultat 2015 a été adoptée lors du vote du budget primitif. L'excédent de fonctionnement a été affecté en investissement pour un montant de 2 240 000 € et 6 036,29 € ont été reportés en section de fonctionnement.

L'affectation de l'excédent de fonctionnement 2015 à la section d'investissement permet :

- 1) de couvrir le déficit d'investissement (555 233,25 €)
- 2) de financer les restes à réaliser (494 100 €)
- 3) de financer les nouveaux programmes 2016.



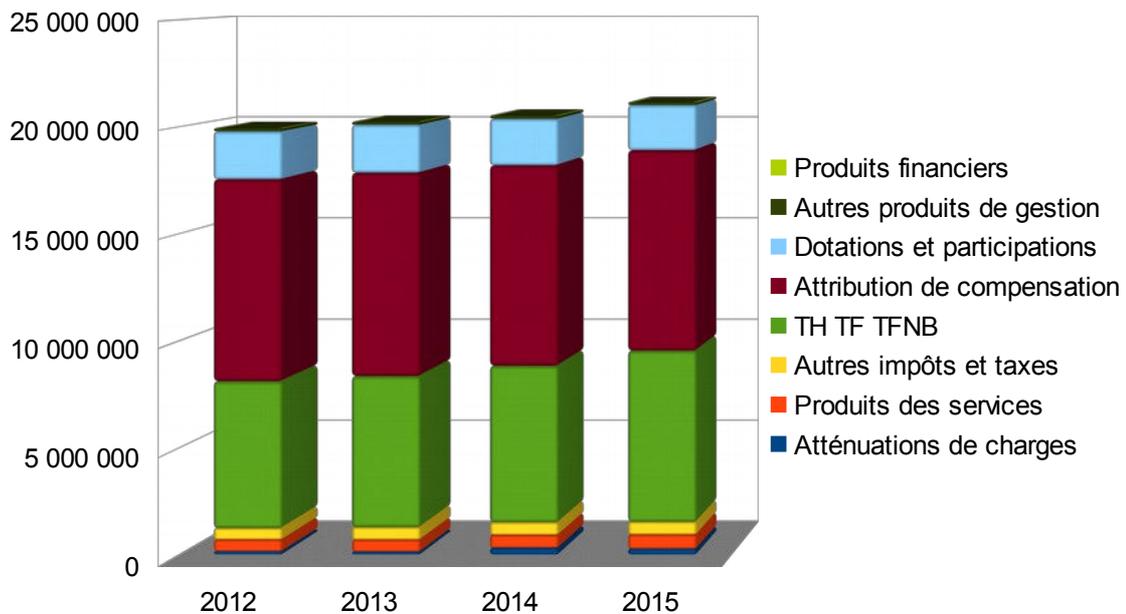
## PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DES DEUX SECTIONS

\* Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué "landespublic" (ALPI)

### I-LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

#### 1- LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Présentation et évolution des recettes de fonctionnement de 2012 à 2015 :



	2012	2013	2014	2015	2014/2015
Atténuations de charges (1)	148 730	136 009	310 712	268 271	-13,66%
Produits des services	553 389	558 734	609 645	668 877	9,72%
Autres impôts et taxes	532 476	585 363	584 875	591 223	1,09%
TH TF TFNB	6 865 558	7 060 905	7 321 948	8 006 510	9,35%
Attribution de compensation	9 443 727	9 505 596	9 368 570	9 368 570	0,00%
Dotations et participations	2 236 532	2 243 568	2 176 890	2 108 096	-3,16%
Autres produits de gestion	138 961	137 546	145 364	124 573	-14,30%
Produits financiers	6	5	52	3	-94,23%
Produits exceptionnels (2)	15 079	784 551	12 936	62 112	380,15%
<b>TOTAL</b>	<b>19 934 458</b>	<b>21 012 277</b>	<b>20 530 992</b>	<b>21 198 235</b>	<b>3,25%</b>

(1) atténuations de charges : IJ, participations de l'État pour les emplois d'avenir et les contrats uniques d'insertion, remboursement du CDG pour décharge d'activités syndicales.

(2) produits exceptionnels 2013 : 2 cessions foncières ont été réalisées en 2013 : une cession au profit de la MECS et la cession de la « SCI La Sablère » au profit de l'EPFL.



### a) La fiscalité :

Depuis le passage en taxe professionnelle unique, en 2010, la Ville perçoit une attribution de compensation figée et a donc perdu le profit de la dynamique des bases fiscales économiques. Désormais, la fiscalité repose essentiellement sur les ménages

1) Les taux sont identiques depuis 2010 :

Taxe habitation	Taxe foncière	Taxe foncière non bâtie
19,97 %	23,23 %	56,10 %

2) La hausse du produit fiscal est due à la dynamique des bases et la revalorisation des valeurs locatives, prévue chaque année dans le cadre de la loi de finances (+ 0,9 % en 2015).

	Rôles généraux - états 1288				
	2012	2013	2014	2015	2014/2015
Taxe habitation	3 113 825	3 193 590	3 212 205	3 366 247	<b>4,80%</b>
Taxe foncière sur le bâti	3 690 302	3 781 819	3 915 087	3 989 582	<b>1,90%</b>
Taxe foncière non bâtie	38 699	48 158	43 999	44 744	<b>1,69%</b>
<b>Totaux</b>	<b>6 842 826</b>	<b>7 023 567</b>	<b>7 171 291</b>	<b>7 400 573</b>	<b>3,20%</b>

A ces rôles généraux s'ajoutent des rôles supplémentaires et complémentaires.

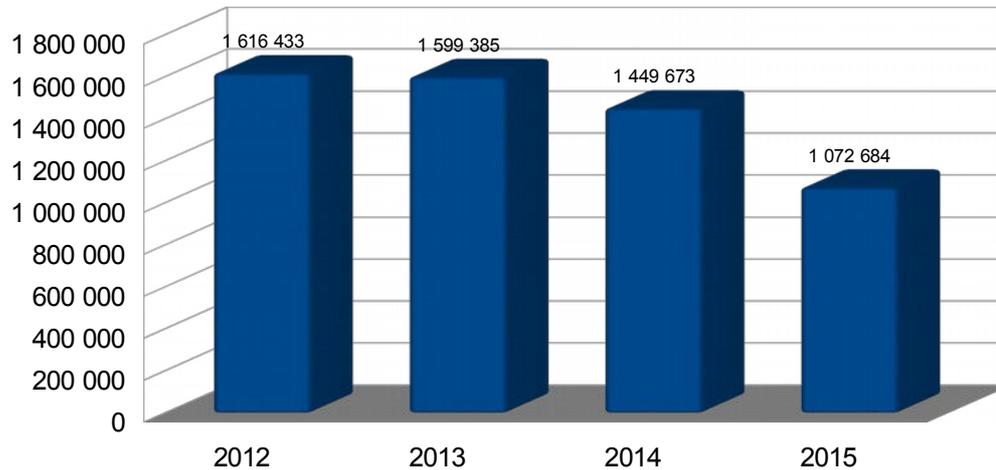
En 2015, leur montant a été important puisqu'ils ont représenté 605 937 €, dont 576 168 € portent sur des régularisations de taxe foncière.

Le montant total perçu en 2015 par la commune pour les 3 taxes est de : **8 006 510 €.**



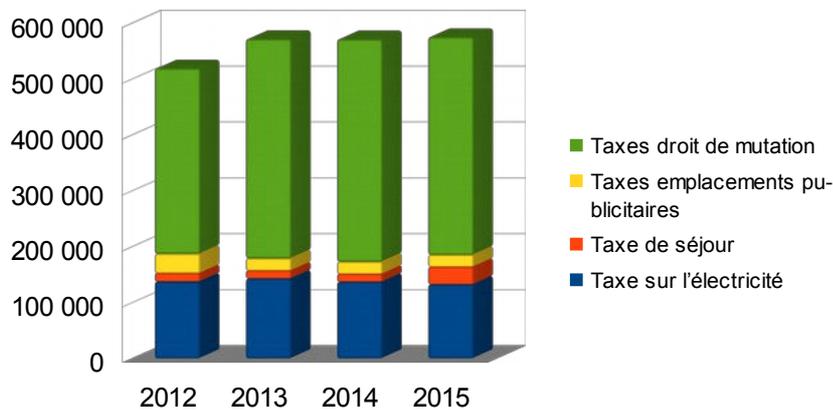
## ***b) La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)***

Entamée en 2013, la baisse des concours financiers de l'État aux collectivités locales se poursuit. Cette baisse s'inscrit dans l'objectif de réduction de 11 milliards d'euros des aides de l'État aux collectivités.



La perte pour la Ville en 2015 s'élève à 376 989 euros et la perte cumulée entre 2013 et 2015 est de 526 701 euros.

## ***c) Les autres taxes***



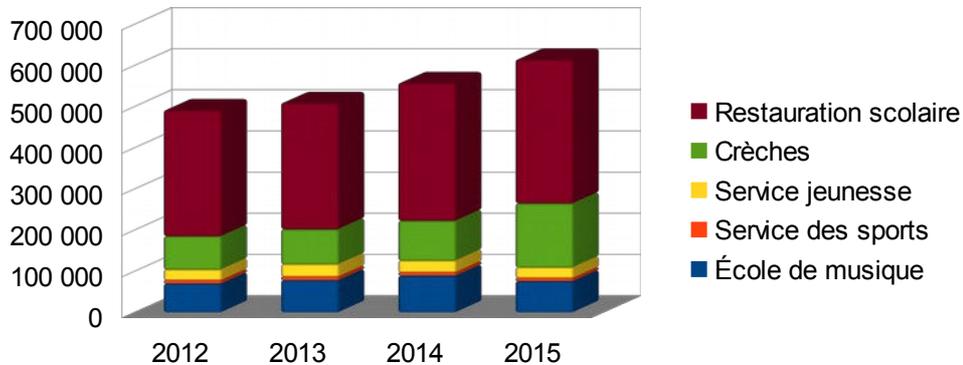
	2012	2013	2014	2015
Taxe sur l'électricité	137 652	142 970	137 153	132 423
Taxe de séjour	14 850	14 165	14 032	31 593
Taxes emplacements publicitaires	34 658	21 896	21 762	21 236
Taxes droit de mutation	332 029	392 624	398 400	390 092



Les recettes liées à la taxe de séjour ont évolué sensiblement entre 2014 et 2015 en raison de l'ouverture d'un hôtel sur le territoire, mais également du fait de la revalorisation des tarifs.

\* Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué Landespublic (ALP1)

#### **d) Les produits des services**

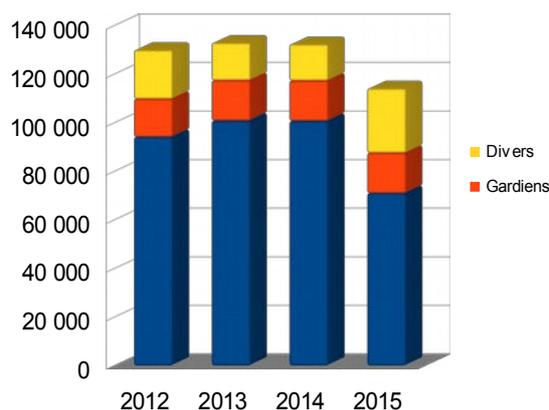


	2012	2013	2014	2015
École de musique	70 201	78 232	89 085	76 024
Service des sports	8 285	8 744	8 602	7 606
Service jeunesse	25 384	29 763	27 812	25 335
Crèches	80 872	84 988	96 821	155 493
Restauration scolaire	307 016	307 473	335 272	350 133

La hausse importante des participations des familles pour les crèches s'explique par l'ouverture de la crèche St Exupéry en septembre 2014.

Quant à la restauration scolaire le nombre de repas servis entre 2014 et 2015 est en hausse soit + 11 670 repas en 2015<sup>1</sup>

#### **e) Les revenus des immeubles**



	2012	2013	2014	2015
Loyers à caractère économique	94 092	100 822	100 693	70 964
Gardiens	15 671	16 587	16 587	16 587
Divers	20 132	15 431	14 971	26 530
Total	129 895	132 840	132 251	114 081

La diminution des loyers à caractère économique entre 2014 et 2015 est due au départ de la Sté LOCAM'S.

La hausse des revenus des immeubles « divers » s'explique par de nouveaux contrats de location au centre technique, au logement de l'école Durrotty et la maison « Moné », et enfin

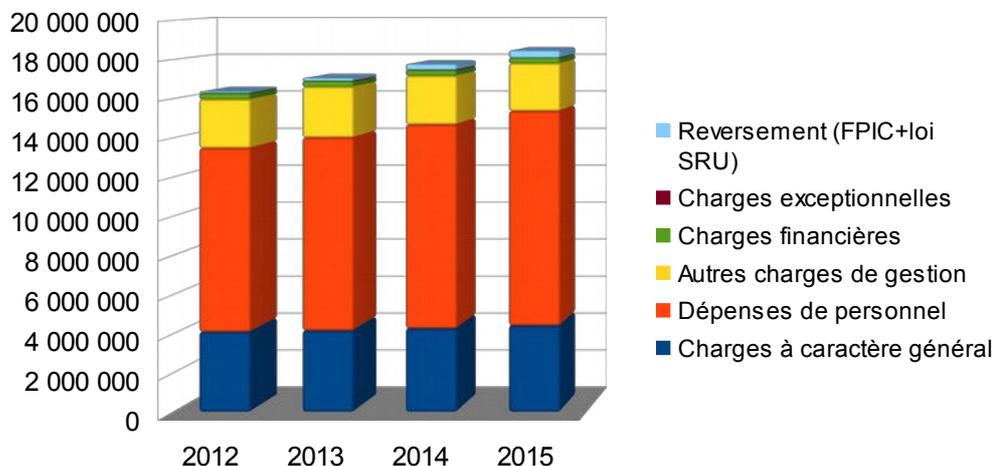
<sup>1</sup> 151 011 repas en 2014 et 162 681 repas en 2015



à la hausse de certains loyers.

## 2- LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

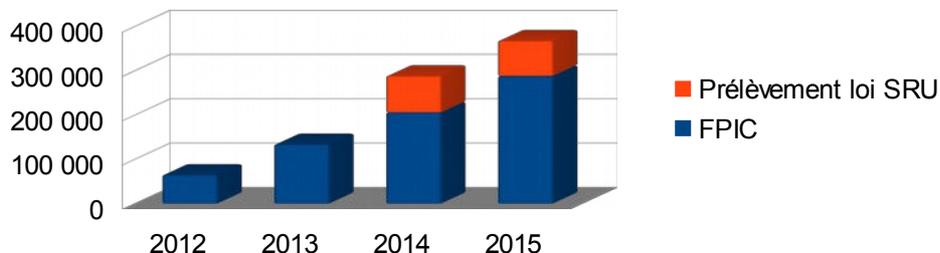
### Evolution des dépenses de fonctionnement de 2012 à 2015 :



	2012	2013	2014	2015	2014/2015
Charges à caractère général	4 080 757	4 148 870	4 265 299	4 411 522	3,43%
Dépenses de personnel	9 397 007	9 866 596	10 416 771	10 956 406	5,18%
Autres charges de gestion	2 487 150	2 592 093	2 489 293	2 439 521	-2,00%
Charges financières	307 353	285 180	282 248	277 088	-1,83%
Charges exceptionnelles	13 134	12 343	15 576	782	-94,98%
Reversement (FPIC+loi SRU)	75 224	144 420	298 823	378 137	26,54%
TOTAL	16 360 625	17 049 502	17 768 010	18 463 456	3,91%

On peut noter une hausse significative du Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) en 2015. La montée en puissance de fonds est programmée jusqu'en 2016. La participation « loi SRU » imposée en 2014 frappe les collectivités dont le parc de logements sociaux est inférieur à 25 % du parc global de logements. Cette participation passe de 82 500 € en 2014 à 79 800 € en 2015.

### FPIC + Prélèvement loi SRU



	2012	2013	2014	2015	dépenses cumulées
FPIC	65 206	134 265	206 045	288 435	693 951
Prélèvement loi SRU			82 551	79 806	162 358



### **a) Les charges à caractère général : 4 411 522 €**

Les charges à caractère général correspondent principalement aux dépenses liées au fonctionnement des services, à l'entretien du patrimoine, aux prestations des services, à la DSP du centre de loisirs, aux assurances, à la téléphonie...

#### **Zoom sur la DSP du centre de loisirs au sein du chapitre « charges à caractère général » :**

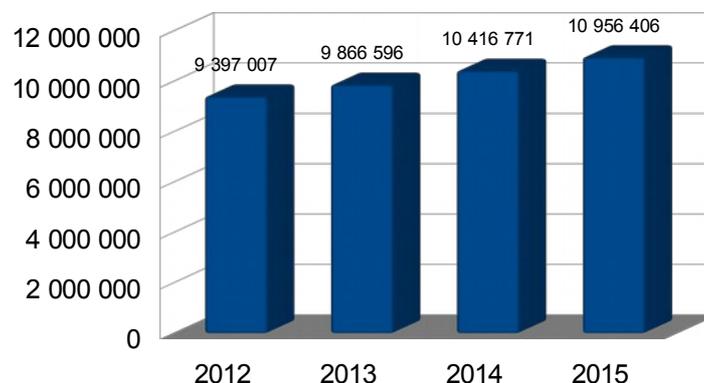
	2012	2013	2014	2015
Montant DSP	780 689	799 271	865 376	985 031
Part DSP dans le chapitre 011	19,13%	19,26%	20,29%	22,33%

La contribution pour obligation de service public (COSP) a fait l'objet d'une revalorisation du fait de la réforme des rythmes scolaires.

En 2014, la COSP a été réévaluée de 45 806 € suite à la mise en place des TAP durant un trimestre et en 2015 la variation s'élève à 144 090 € pour une année complète.

### **b) Les dépenses de personnel : 10 956 406 €**

Elles représentent un peu plus de 59 % des dépenses réelles de fonctionnement. Elles ont évolué de 5,18 % par rapport à 2014.



Une augmentation de 540 000 € par rapport à 2014, qui s'explique notamment par :

- Le coût en année pleine du personnel de la crèche Saint Exupéry recruté en septembre 2014 ainsi (+ 250 000 €)
- Le coût en année pleine du personnel contractuel lié à la réforme de rythmes scolaires (+ 133 000 €)
- L'impact du « Glissement – Vieillesse - Technicité » et revalorisation indiciaire des agents de catégorie C en (+ 110 000 €)
- La hausse importante du taux de cotisation de l'assurance statutaire (+ 140 000 €)
- Hausse des cotisations employeur + impact de l'évolution de l'effectif sur les cotisations employeur (+ 90 000 €)
- Autres mesures (Validation de service d'agents non titulaires, requalification de congés de maladie ordinaire en congé de longue maladie 65 000 €)



Cette hausse a été néanmoins contenue par plusieurs mesures volontaires et notamment :

- Le non remplacement de certains départs à la retraite et mutations durant l'année 2015 – (100 000 €)
- Réorganisation des moyens dédiés à la saison en recentrant essentiellement les moyens sur les plages (70 000 €)
- Baisse de l'absentéisme de longue durée et rationalisation des procédures de remplacement concernant les absences des agents en congé maladie (110 000 €)

### **c) Les autres charges de gestion : 2 439 521 €**

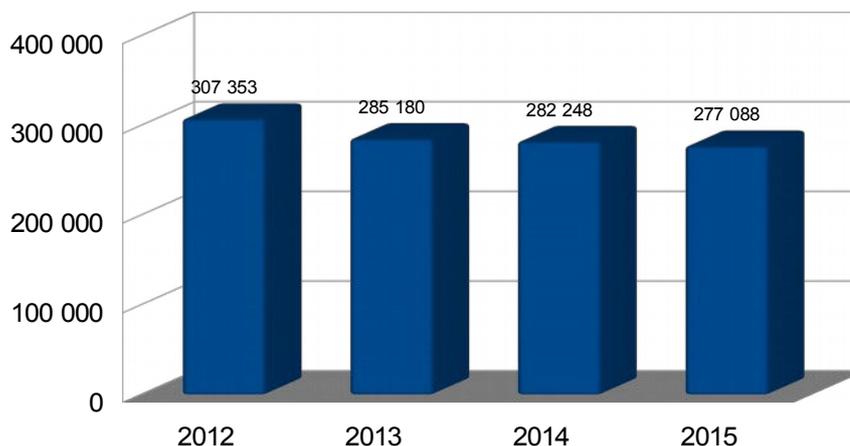
Ce chapitre regroupe les contributions versées aux organismes (syndicats intercommunaux, SDIS, CCAS...), mais également les subventions aux associations.

	SDIS	CCAS	STACBA	Subventions associations
2014	332 282 €	450 000 €	239 102 €	459 342 €
2015	325 338 €	480 000 €	241 493 €	462 757 €

Conformément aux orientations de l'équipe municipale, les subventions aux associations connaissent une grande stabilité en dépit du contexte financier.

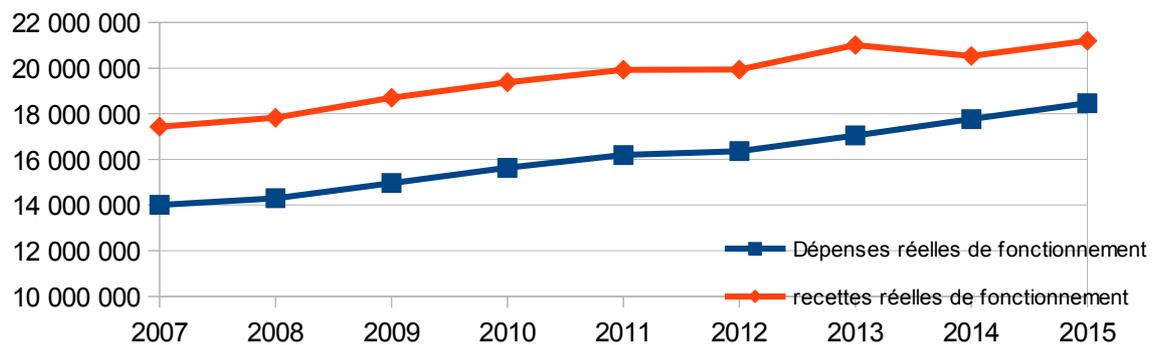
### **d) Les charges financières : 277 088 €**

Les charges financières sont en baisse (intérêts de la dette, frais, ICNE):





### 3 – L'évolution des dépenses et des recettes de fonctionnement



#### L'effet « ciseaux »

Les dépenses et les recettes connaissent une hausse régulière, cependant depuis 2014 les dépenses augmentent plus rapidement que les recettes.

A noter que certaines charges ont pu être contenues, par un plan d'économie d'environ 300 000 € en 2015 (baisse des indemnités des élus, mesures relatives à la masse salariale, suppression du festival des océaniques). De plus, comme indiqué ci-dessus, des recettes non prévues liées à la perception de rôles supplémentaires ont été enregistrées. Ces deux éléments modèrent pour cette année l'effet ciseaux.

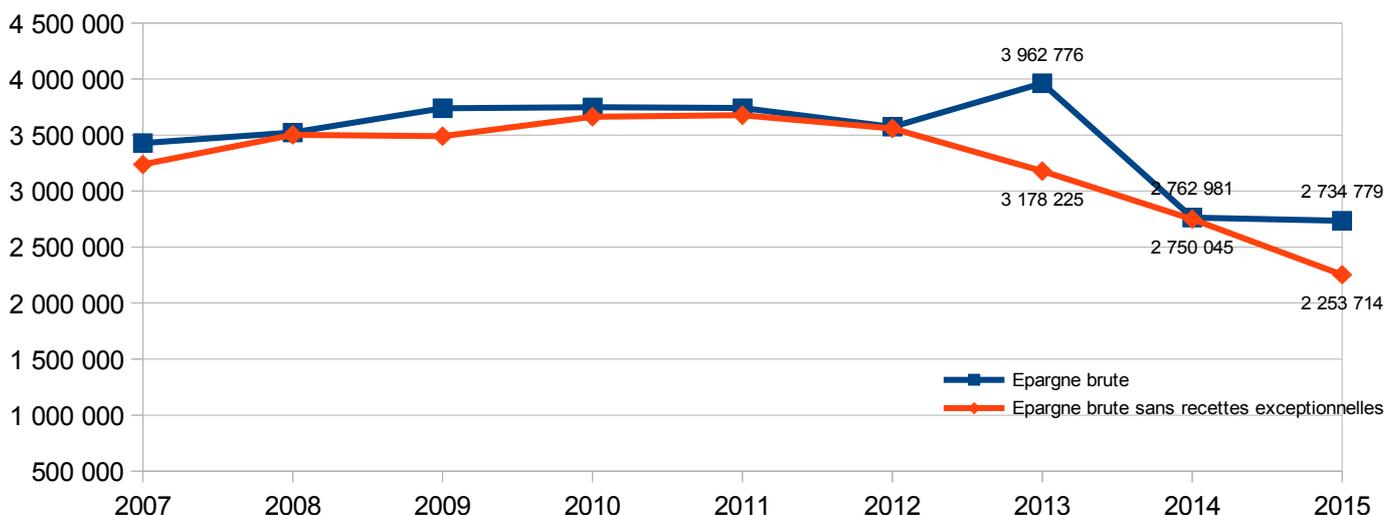
#### **La différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement permet de dégager l'autofinancement / l'épargne<sup>2</sup>**

##### **a) L'épargne brute ou capacité d'autofinancement brut (CAF brut)**

*L'épargne brute permet de financer le remboursement de la dette ainsi que les opérations d'investissements.*

L'épargne brute est le solde des opérations réelles de fonctionnement.

Pour son calcul, les produits et charges exceptionnelles ainsi que les produits et charges financières sont pris en compte.



<sup>2</sup> - Pour mémoire, l'épargne se calcule au niveau du compte administratif alors que l'autofinancement se calcule lors du budget prévisionnel).



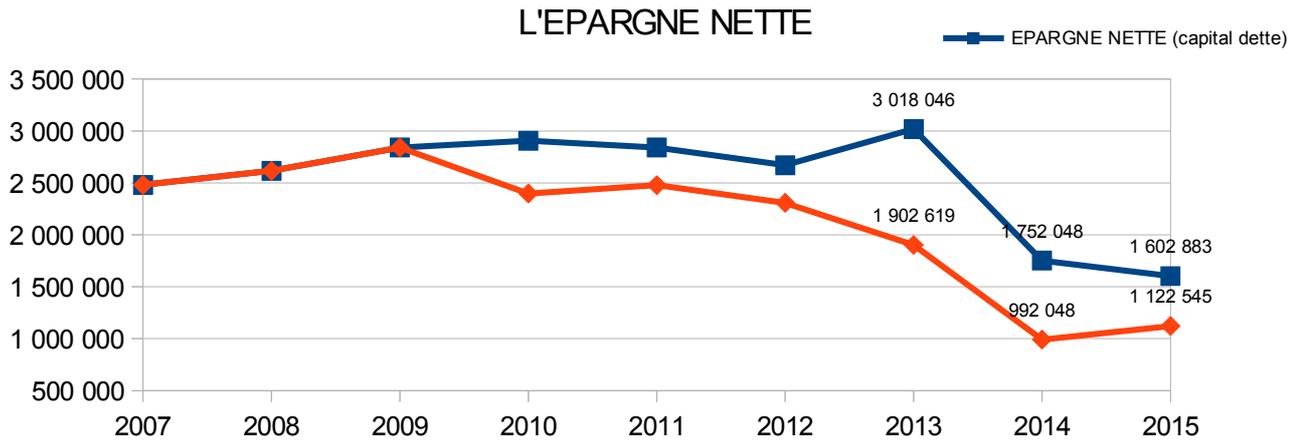
On peut observer que l'épargne brute connaît une baisse significative en 2014.

La courbe rouge retrace l'épargne brute « retraitée », sur cette courbe les recettes exceptionnelles de l'année sont neutralisées.

### b) L'épargne nette ou capacité d'autofinancement nette (CAF nette)

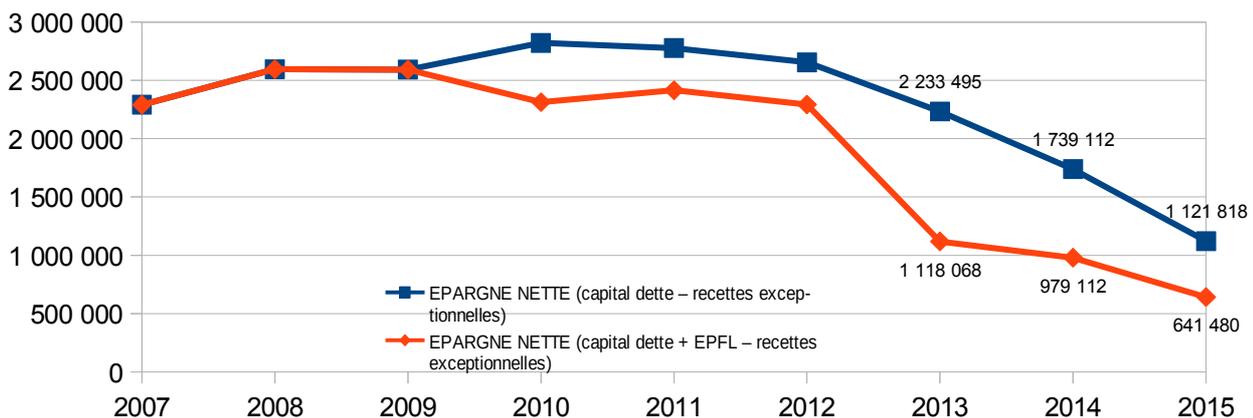
L'épargne nette est égale à l'épargne brute moins le capital des emprunts.

On obtient ainsi l'épargne dégagée de la section de fonctionnement pour financer les investissements



(Pour les écritures antérieures à 2010, l'article comptable relatif au portage EPFL était différent et cette dépense n'était pas comptabilisée au sein du chapitre « emprunts et dettes assimilées »)

#### L'ÉPARGNE NETTE HORS RECETTES EXCEPTIONNELLES

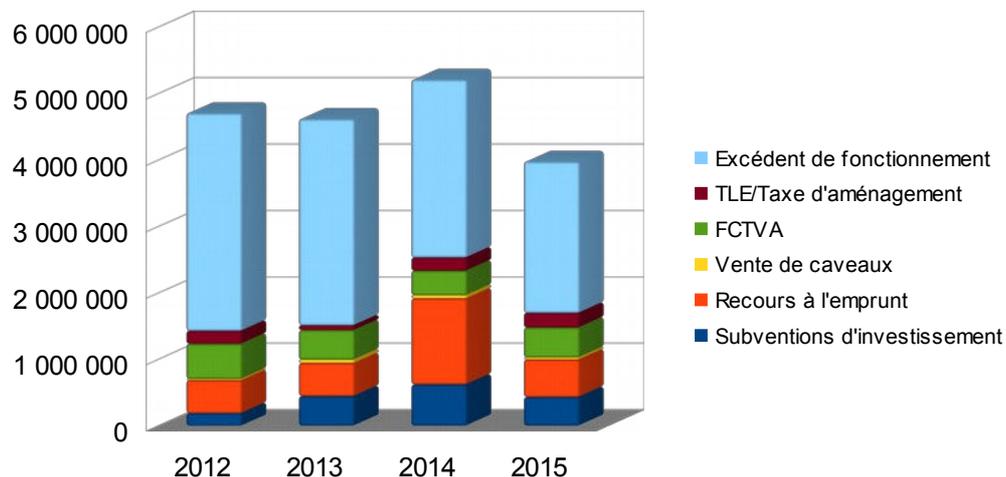




## II-LA SECTION D'INVESTISSEMENT

### 1- LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

#### Présentation et évolution des recettes d'investissement de 2012 à 2015 :



	2012	2013	2014	2015	2014/2015
Subventions d'investissement	188 435	445 464	621 015	432 794	-30,31%
Recours à l'emprunt	500 000	500 000	1 300 000	566 707	-56,41%
Vente de caveaux	16 595	50 683	44 456	28 631	-35,60%
FCTVA	529 025	444 036	368 372	451 753	22,64%
TLE/Taxe d'aménagement	193 972	70 374	198 003	218 196	10,20%
Excédent de fonctionnement	3 280 000	3 110 000	2 680 000	2 280 000	-14,93%
Total	4 708 027	4 620 558	5 211 846	3 978 080	-23,67%

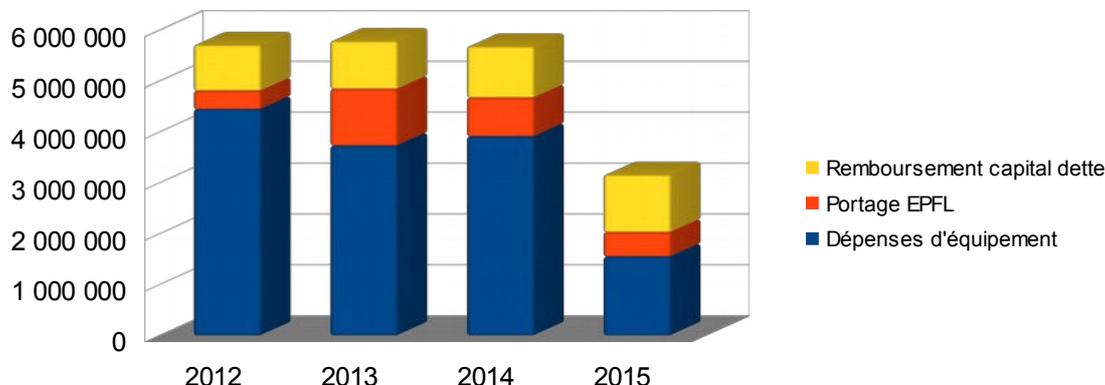
#### Principales subventions d'investissement perçues en 2015 :

- subventions de l'État (réserve parlementaire) pour l'acquisition des Tableaux Numériques Interactifs pour les écoles 19 069 €, et pour Natura 2000 - 24 438 €
- subventions de la CAF pour la construction (solde 82 800 €) et l'équipement de la crèche St Exupéry (38 234 €), ainsi que pour l'acquisition de matériel pour les TAP (7 062 €)
- subventions du département pour l'arrachage de la jussie (3 060 €) et pour la réalisation du parking de la crèche St Exupéry (8 296 €)
- subventions de l'agence de l'eau pour l'arrachage de la jussie (19 686 €) et natura 2000 (3 733 €)
- versement du 3<sup>o</sup> acompte du PUP Sobrim (200 000 €)



## 2- LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

### Présentation et évolution des dépenses d'investissement de 2012 à 2015 :



	2012	2013	2014	2015	2014/2015
Dépenses d'équipement	4 443 440	3 725 927	3 909 478	1 546 754	-60,44%
Portage EPFL	361 927	1 115 427	760 000	480 339	-36,80%
Remboursement capital dette	903 672	944 730	1 010 933	1 131 906	11,97%
Total	5 709 039	5 786 084	5 680 411	3 158 999	-44,39%

### Les dépenses d'équipement 2015 :

En 2015, certains programmes inscrits au budget n'ont pas fait l'objet de réalisation ou d'inscription en restes à réaliser, la plupart de ces programmes ont été réinscrits au budget 2016.

Ci-dessous les programmes inscrits au budget 2015 et non réalisés :

Acquisitions foncières/contentieux(URFOIX-DACRA)	62 000
Étude aménagement Duclos	15 000
Centre technique municipal	157 000
Diagnostic accessibilité des ERP	15 000
Étude aménagement Préau O Duboy	15 000
Peinture extérieure école J Jaurès	68 000
Skate parc	35 000
Charpente maison Vénus (SIAEP)	21 500
Voirie La Plaine Jolio Curie phase 5	150 000
Nouvelle tranche cimetière paysager	60 000
<b>TOTAL</b>	<b>598 500</b>



## **Pour mémoire principaux programmes d'investissement de 2012 à 2014 :**

\* Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué Landespublic (ALPI)

### **En 2012 : dépenses d'équipement (hors portage EPFL): 4 443 440 €**

- participations versées à la CCSX pour la voirie Conseillé, au Sydec pour les travaux d'éclairage public (Allende, J Curie ...) au CBE pour la réalisation du pôle de coopération (1° acompte).
- acquisitions foncières : Stevenot, Duprat la Grangette, Garcia et d'Encausse
- voirie Allende, voirie la Plaine
- bassin de rétention Lacroix
- nouvelle tranche du cimetière paysager.

### **En 2013 : dépenses d'équipement (hors portage EPFL): 3 725 927 €**

- participations versées à la CCSX pour le solde de la voirie Conseillé, au Sydec pour les travaux d'éclairage public (Allende, Conseillé ...) au CBE pour la réalisation du pôle de coopération (2° acompte).
- acquisitions foncières : SCI La Sablère, Garcia et Garcia Belin
- voirie la Plaine, F Leclerc, stade interco, Ponsolle...
- bassin de rétention Lacroix
- un tractopelle
- jeux extérieurs (Forges + Poueymidou)
- maîtrise d'œuvre et début des travaux de la crèche St Exupéry
- Jury de concours + début maîtrise d'œuvre équipement aquatique.

### **En 2014 : dépenses d'équipement (hors portage EPFL): 3 909 478 €**

- participations versées au Sydec pour les travaux d'éclairage public (Jaurès, Gauguin ...) au CBE pour la réalisation du pôle de coopération (solde).
- confortement talus quartier Castagnet
- acquisitions foncières : Garcia et Garcia Belin
- pluvial Ducau et impasse Gayan
- parking et voirie accès crèche St Exupéry
- construction de la crèche St Exupéry
- maîtrise d'oeuvre (phase APD + 60 % PRO) équipement aquatique.



## PROGRAMMES D'ÉQUIPEMENT RÉALISÉS EN 2015 :

\* Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué Landespublic (TAP)

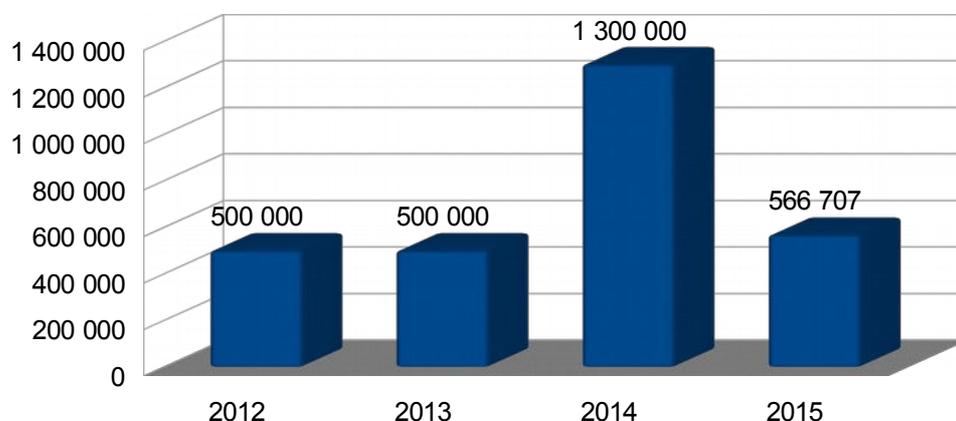
LIBELLES	MONTANTS	DESCRIPTIONS
<b>2031 Frais d'études :</b>	<b>19 249 €</b>	
Natura 2000	8 160 €	CPIE : apui technique + animation
Aménagement voirie	11 089 €	Dauphins, 19 mars, Tichené, Lénine
<b>204 Subvention d'équipement</b>	<b>213 087 €</b>	
Participation voirie J Jaurès (CCSX)	76 244 €	1° acompte
Participation travaux EP (SYDEC)	136 843 €	MECS, J Jaurès
<b>21 Immobilisations corporelles</b>	<b>1 154 360 €</b>	
Frais acquisition Desclaux Rothés	8 934 €	
Frais acquisition CBE (bassin rétention)	1 726 €	
Environnement	38 640 €	Jussie
Aménagement Castillon	843 €	
Réfection tennis Turbo	9 870 €	
<b><u>Bâtiments</u></b>		
Bâtiment HDV	4 627 €	Porte PM, réfection parquet
Bâtiment scolaires	96 816 €	Menuiserie Concaret, jeux J Mouchet
Baye	859 €	Volet roulant
Salle Biarotte	97 226 €	Panneaux photovoltaïques
Médiathèque	7 793 €	Vitrage puits de jour
Conformité sécurité	15 253 €	interventions sur ascenseur, extincteurs
Acquisition Garcia	240 000 €	4° acompte
Acquisition Belin Garcia	135 000 €	solde
<b><u>Voirie</u></b>		
Mobilier urbain	7 610 €	Gabarit hauteur Sémard, poteaux incendie
Signalisation horizontale	1 946 €	marquage au sol
Signalisation verticale	600 €	
Voeries communales	82 446 €	Îlot central RD 810, trottoirs Chantoiseau et Allouettes
Pluvial	17 721 €	Impasse Ducau, secteur Dauphins, bassin tampon Lénine
Voirie terrain MECS	79 188 €	Travaux de desserte, réseau eau + assainissement
Feux tricolores	7 027 €	Analyse de programmation
<b><u>Matériel</u></b>		
Service espaces verts	45 218 €	Tracteur tondeuse, desherbeur, tondeuse autoportée
Service nettoyage	588 €	
Service bâtiment	32 612 €	Scie circulaire + matériel et outillage
Service mécanique	6 874 €	Matériel et outillage
<b><u>Matériel informatique</u></b>	69 989 €	VPI pour les écoles + PC pour les services
<b><u>Mobilier</u></b>		
Matériel et mobilier scolaire	4 726 €	
Matériel structures petite enfance	2 500 €	lits pour petits matelots
Mobilier pour les services	5 860 €	
<b><u>Autres</u></b>		
Matériel restauration scolaire	28 159 €	Four + thermoport
Matériel pour activités sportives	617 €	
Matériel pour service environnement	2 213 €	Eco pièges + destructeurs d'insectes
Acquisition documents médiathèque	51 114 €	
Matériel nettoyage locaux+restauration sco	13 580 €	générateur vapeur + trancheur pour cuisine
Matériel pour équipe technique VCS	20 646 €	Stand, protège cables, tapis de danse, filets, but hand
Matériel pour TAP	5 388 €	
Instruments de musique pur EMM	10 152 €	
<b>23- Immobilisation en cours</b>	<b>160 058 €</b>	
Panneaux cimetièrre	452 €	
Crèche St Exupéry	84 494 €	Solde marché
Equipement aquatique	75 111 €	maîtrise d'oeuvre (40 % phase PRO)
<b>TOTAL</b>	<b>1 546 754 €</b>	



## LE RECOURS A L'EMPRUNT ET LA DETTE

\* Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué Landes Public (ATPI)

### a) Le recours à l'emprunt de 2012 à 2015



### Emprunts contracté au cours des 4 dernières années :

2012 : taux fixe de 4,84 % sur 15 ans après de la caisse d'Epargne

2013 : taux fixe de 3,42 % sur 15 ans après du crédit mutuel

2014 : taux fixe de 3,29 % sur 15 ans après du crédit foncier (500 000 €)

2014 : taux fixe de 2,6 % sur 15 ans après de la Société générale (800 000 €)

2015 : taux fixe de 1,7 % sur 15 ans après du crédit mutuel (400 000 €)

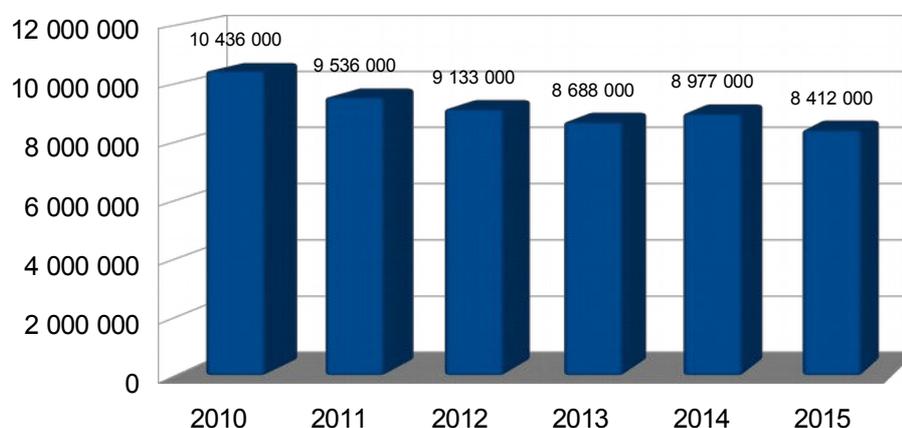
2015 : taux zéro auprès de la CDC dans le cadre du préfinancement du FCTVA (166 707 €)

### b) L'encours de la dette

#### Un encours de dette maîtrisé :

En 2015, l'encours de la dette de la commune est de 662 € par habitant.

En 2014, l'encours moyen des communes de même strate est de 958 € par habitant (sources comptes des communes)





### **c) Le ratio Klopfer : le ratio de capacité de désendettement :**

		<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>
1	Dépenses réelles de fonctionnement	16 360 626,63	17 049 501,96	17 768 011,15	18 463 455,86
2	recettes réelles de fonctionnement	19 934 458,20	21 012 278,17	20 530 991,71	21 198 235,32
3	Épargne brute (2-1)	3 573 831,57	3 962 776,21	2 762 980,56	2 734 779,46
4	Encours de la dette	9 132 566,00	8 687 836,01	8 976 903,23	8 411 714,05
5	Capacité de désendettement (4)/(3) (encours de la dette/épargne brute)	2,56	2,19	3,25	3,08

La capacité de désendettement mesure le nombre d'années qu'il faudrait à la commune pour rembourser son encours en y affectant la totalité de son épargne brute.

Pour rappel, la capacité de désendettement des villes de même strate que Tarnos s'élève à 6 années.

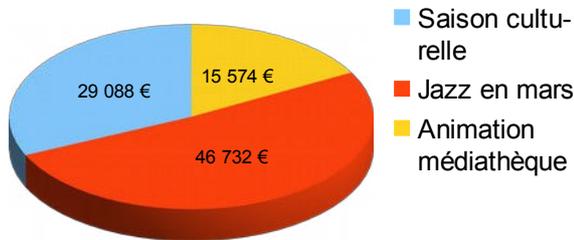
\*\*\*\*\*



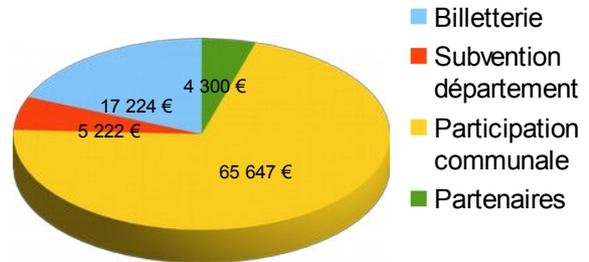
## II – LE COMPTE ADMINISTRATIF 2015 DE LA MISSION D'ACTION CULTURELLE

\* Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué "landespublic" (ALP1)

**DEPENSES : 91 394 €**



**RECETTES : 92 393 €**



Les dépenses 2015 de la Mission d'Action culturelle se sont élevées à : 91 394,12 €

Les recettes 2015 de la Mission d'Action culturelle se sont élevées à : 92 392,88 €

soit un excédent de 998,76 € qui a été reporté sur l'exercice 2016 lors du vote du budget (reprise anticipé du résultat).



### **III – LE COMPTE ADMINISTRATIF 2015 DU LOTISSEMENT BERTIN**

\* Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué "landespublic" (ALPI)

#### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

##### **DÉPENSES**

Stock 2014	554 040 €
Écriture vente	162 696 €
<b>Total</b>	<b>716 736 €</b>

##### **RECETTES**

Vente terrain	162 696 €
Écritures stock au 31/12/2015	554 040 €
<b>Total</b>	<b>716 736 €</b>

#### **SECTION D'INVESTISSEMENT**

##### **DÉPENSES**

Écritures de stock au 31/12/2015	554 040 €
Remboursement emprunt	162 000 €
<b>Total</b>	<b>716 040 €</b>

##### **RECETTES**

Écritures de stock au 31/12/2015	554 040 €
Remboursement emprunt	162 000 €
<b>Total</b>	<b>716 040 €</b>

En 2015, un lot a été vendu à l'OPH 40 pour la construction du FJT pour un montant de 162 696 € (lot n°1).

Suite à cette vente le prêt relais a fait l'objet d'un remboursement partiel à hauteur de 162 000 €.

Au 01/01/2015 le stock relatif aux terrains du lotissement était de 554 040 €, au 31/12/2015 le stock était de 391 344 €.

A la clôture de l'exercice 2015, il reste 6 parcelles disponibles.

**Le résultat de clôture du budget du lotissement est de : + 6 655,52 €.**



## **IV – LE COMPTE ADMINISTRATIF 2015 DU POLE BERTIN**

### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

#### **DÉPENSES**

Charges à caractère général	82 397
Autres charges	9 435
charges financières	66 205
Charges exceptionnelles	984
Amortissements	196 327
<b>TOTAL</b>	<b>355 348</b>

#### **RECETTES**

Remboursement assurance	14 283 €
Participation communale	105 000 €
Revenus des loyers	131 034 €
Revenus des charges	31 664 €
Amortissements subventions	91 674 €
<b>TOTAL</b>	<b>373 654 €</b>

L'excédent de la section de fonctionnement 2015 (écritures réelles + écritures d'ordre) est de : 18 305,80 €.

### **SECTION D'INVESTISSEMENT**

#### **DÉPENSES**

Intervention sur ascenseur	6 100 €
Remboursement du capital dette	121 264 €
Déficit d'investissement reporté	2 625 €
Amortissements subventions	91 674 €
<b>TOTAL</b>	<b>221 662 €</b>

#### **RECETTES**

Excédent de fonctionnement 2014	8 473 €
Caution	3 000 €
Amortissements	196 327 €
<b>TOTAL</b>	<b>207 800 €</b>

Le déficit de la section d'investissement 2015 (écritures réelles + écritures d'ordre) est de : - 13 862,64 €.

**Soit un résultat global de l'exercice de : + 4 443,16 €**



## **V-LES ANNEXES**

### **Informations financières essentielles à annexer au compte administratif selon les dispositions de l'article 107 de la loi NOTRe.**

- 1) les données synthétiques sur la situation financière de la commune : les ratios
- 2) la liste des concours attribués par la commune sous forme de subventions.
- 3) la présentation agrégée des résultats afférents au dernier exercice connu du budget principal et des budgets annexes de la commune.
- 4) la liste des organismes pour lesquels la commune détient une part de capital, a garanti un emprunt, a versé une subvention supérieure à 75 000 €.
- 5) le tableau retraçant l'encours des emprunts garantis par la commune.
- 6) la liste des délégataires de service public.
- 7) le tableau des acquisitions et cessions immobilières.
- 8) état des engagements financiers de la commune envers l'EPFL



## 1) les données synthétiques sur la situation financière de la commune : les ratios.

Evolution des ratios communaux de 2013 à 2015 :

### RATIOS 2013-2015

Informations financières - Ratios		TARNOS CA 2013	TARNOS CA 2014	TARNOS CA 2015
Ratios	POPULATION	12 141 hab	12 262 hab	12 700 hab
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 404	1 449	1 454
2	Produit des impositions directes / population	571	580	608
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 731	1 626	1 669
4	Dépenses d'équipement brut / population	307	319	122
5	Encours de la dette / population	716	732	662
6	Dotation globale de fonctionnement / population	132	118	84
7	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonct	57,21%	57,02%	58,05%
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal	98,73%	98,44%	98,32%
9	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement	85,64%	91,47%	92,44%
10	Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonct	17,73%	19,04%	7,30%
11	Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement	41,35%	43,72%	39,68%

Les ratios 1 à 6 sont exprimés en euros par habitant, les ratios 7 à 10 en pourcentage.

**Ratio 2** : montant perçu au compte 73111

**Ratio 7** : dépenses de personnel = dépenses du chapitre 012 *diminuées des recettes perçues au 6419*.

**Ratio 8** : coefficient de mobilisation du potentiel fiscal : **indicateur général de la pression fiscale** : rapport entre le produit des 3 taxes (TH TF TFNB) et le potentiel fiscal (somme que produiraient les 3 taxes si on appliquait aux bases communales le taux moyen d'imposition).

**Ratio 9** : **capacité de la collectivité à financer l'investissement** une fois les charges obligatoires payées. Plus le ratio est faible, plus la capacité à financer l'investissement est élevée.

**Ratio 10** : **effort d'équipement de la collectivité**.

**Ratio 11** : **charge de la dette d'une collectivité relativement à sa richesse**.



Comparaison entre les ratios de la commune et les ratios moyens des communes de même state :

Informations financières - Ratios		TARNOS CA 2015	MOYENNE DE LA STRATE 2014 */ 2013**
Ratios	POPULATION	12 700 hab	10 000 à 20 000 hab
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 454	1 224
2	Produit des impositions directes / population	608	516
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 669	1 337
4	Dépenses d'équipement brut / population	122	321
5	Encours de la dette / population	662	958
6	Dotation globale de fonctionnement / population	84	227
7	Dépenses de personnel *** / Dépenses réelles de fonctionnement	58,05%	53,98%
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal	98,32%	
9	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement	92,44%	90,20%
10	Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement	7,30%	26,80%
11	Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement	39,68%	71,62%

\*chiffres 2014 sources « les comptes des communes »

\*\* chiffres 2013 sources DGCL rapport de l'observatoire des finances locales



## 2) la liste des concours attribués par la commune sous forme de subventions.

\*Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué 'landespublic' (ALP1)

	PREVU 2015	REALISE 2015
<b>SUBVENTIONS VERSEES AUX ASSOCIATIONS</b>		
<b>520 INTERVENTIONS SOCIALES</b>	<b>128 723,00</b>	<b>128 723,00</b>
C.O.S	10 000,00	10 000,00
Contrôle judiciaire du Pays Basque ACJPB	300,00	300,00
FJTT	103 056,00	103 056,00
FJTT-Prog local de l'habitat	11 594,00	11 594,00
PARALYSES DE France	100,00	100,00
SECOURS CATHOLIQUE	300,00	300,00
SECOURS POPULAIRE DAX	150,00	150,00
SECOURS POPULAIRE COTE BASQUE	300,00	300,00
INDECOSA	170,00	170,00
M.R.A.P	150,00	150,00
France CUBA	153,00	153,00
BANQUE ALIMENTAIRE	800,00	800,00
A.P.A.J.H.	150,00	150,00
AD PEP 40 Pupilles de l'enseignement	250,00	250,00
Enseignement des enfants malades	150,00	150,00
Parents et amis de Matignon	100,00	100,00
Alliance 64	100,00	100,00
SOS famille Emmaüs	120,00	120,00
Handiplage	300,00	300,00
HANDI LOISIRS 104	300,00	300,00
Chômeur Landes Emplois solidarité	180,00	180,00
<b>025 AIDES AUX ASSOCIATIONS</b>	<b>34 250,00</b>	<b>34 350,00</b>
COMITE DES FETES	30 000,00	30 000,00
CLUB DES AINES BARTHES	500,00	500,00
A.C.C.A	1 000,00	1 000,00
A.C.C.A Projet (congélateur+prise en charge permis)	0,00	0,00
RENCONTRE ET AMITIE + PYRAMIDE	600,00	600,00
AMIS DE LA RESISTANCE - ANACR	300,00	300,00
LES AMIS DE KARL MARX	0,00	0,00
MOIS JEUX	RESERVE	0,00
Comité pour le dév. du concours de la déportation	100,00	100,00
Société Nationale de Sauvetage en mer	500,00	500,00
ADFI (asso défense famille et individu)	150,00	150,00
VAL D'ADOUR MARITIME	RESERVE	100,00
PESCADOUS DES LACS	700,00	700,00
ASAL LA PLAINE	250,00	250,00
COQUELICOUTURE	150,00	150,00
<b>60- FAMILLE</b>	<b>37 200,00</b>	<b>37 200,00</b>
TRAIT D'UNION	37 100,00	37 100,00
PRISAC ADOUR	100,00	100,00
<b>114 PROTECTION CIVILE</b>	<b>450,00</b>	<b>450,00</b>
PREVENTION ROUTIERE	450,00	450,00
ASSO. LOCALE DE PROTECTION CIVILE ADPC 40	RESERVE	0,00
	PREVU 2015	REALISE 2015
<b>20 ENSEIGNEMENT</b>	<b>25 640,00</b>	<b>20 360,00</b>
<b>Subventions Voyages Scolaires</b>	10 000,00	4 800,00
Coopérative scolaire F. CONCARET	0,00	1 632,00
Coopérative scolaire élémentaire J. JAURES	0,00	1 824,00
Coopérative scolaire D POUHEYMIDOU	0,00	1 344,00



Coopérative scolaire MATERNELLE J. JAURES	880,00	880,00
Coopérative scolaire élémentaire J. JAURES	1 760,00	1 760,00
Coopérative scolaire J. MOUCHET	1 760,00	1 760,00
Coopérative scolaire O. DUBOY	880,00	880,00
Coopérative scolaire CH. DURROTY	880,00	880,00
Coopérative scolaire R LA SPLACETTES	880,00	880,00
Coopérative scolaire D POUHEY MIDOU	1 580,00	1 540,00
FOYER SOCIO EDUC LANGEVIN WALLON	5 000,00	5 000,00
<b>833 PRESERVATION MILIEU NATUREL</b>	<b>700,00</b>	<b>700,00</b>
HEGALALDIA	700,00	700,00
<b>90 INTERVENTION ECONOMIQUE</b>	<b>110 000,00</b>	<b>110 000,00</b>
COMITE DE BASSIN D'EMPLOI	95 000,00	95 000,00
C.B.E. Animation Pôle de Coopération	10 000,00	10 000,00
INTERSTICE (aide à l'insertion)	5 000,00	5 000,00
<b>33 ACTION CULTURELLE</b>	<b>23 450,00</b>	<b>23 450,00</b>
CENTRE CULTUREL BOUCAU TARNOS	8 700,00	8 700,00
ACI GASCONHA PRIX LITTERAIRE	500,00	500,00
CHŒUR E. BONNAL	1 000,00	1 000,00
CERCLE DES AMIS DE L'ART	600,00	600,00
LA LOCOMOTIVE	12 500,00	12 500,00
AEOLIA Asso d'éducation populaire	150,00	150,00
<b>40 ASSOCIATIONS SPORTIVES</b>	<b>105 000,00</b>	<b>105 000,00</b>
A.S.T	37 550,00	37 550,00
A.S.T Projets Aérobie Championnat Régional	250,00	250,00
B.T.S	27 000,00	27 000,00
ECOLE DE RUGBY	2 000,00	2 000,00
SICSBT	25 650,00	25 650,00
TENNIS CLUB LA PALIBE	1 200,00	1 200,00
V.C.T.	6 000,00	6 000,00
Projet Essor	2 000,00	2 000,00
RANDO ET TOURISME	200,00	200,00
ASCT Tennis	700,00	700,00
AMICALE DES BARTHES (ALTB)	1 500,00	1 500,00
AEROFITS	250,00	250,00
Sud-Ouest Aikido	100,00	100,00
TREC	150,00	150,00
TREC PROJET	350,00	350,00
DISC GOLF	100,00	100,00
<b>NOUVELLES DEMANDES 2014</b>	<b>450,00</b>	<b>450,00</b>
ALCOOL ASSISTANCE LANDES	150,00	150,00
LES BASCOS	150,00	150,00
LA CHAINE LANDAISE	150,00	150,00
	<b>1 000,00</b>	<b>1 000,00</b>
Les éleveurs du Seignanx	1 000,00	1 000,00
	<b>PREVU 2015</b>	<b>REALISE 2015</b>
<b>SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES</b>	<b>5 337,00</b>	<b>1 074,00</b>
Réserve 2015	2 437,00	
Réserve attente dossier	2 900,00	
ASS EUROPEENNE DES HANDICAPES		250,00
ASS ISCIPA		150,00
MESPLES AVENTURE PEP		100,00
AMICALE DE CHATEAUBRIANT		150,00
CCAS LIVRES SOLIDARITE LOCALE		124,00
Espace Niemeyer	150,00	0,00
Concours travail de mémoire	500,00	300,00
Institut Bergonié	500,00	0,00
	<b>472 200,00</b>	<b>462 757,00</b>



### 3) PRÉSENTATION AGRÉGÉE DES RÉSULTATS

COMMUNE DE TARNOS - CA 2015

<b>IV - ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION AGREGEE ET CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>C3.5</b>

#### C3.5 - PRESENTATION AGREGEE ET CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 - BUDGET PRINCIPAL				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	7 070 101,00	5 873 050,19	494 100,00	702 950,81
RECETTES	7 070 101,00	5 317 816,94		452 284,06
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	20 826 350,00	19 046 682,82		479 667,18
RECETTES	20 826 350,00	21 292 719,11		-466 369,11
2 - BUDGETS ANNEXES				
POLE DES SERVICES BERTIN				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	245 300,00	221 662,52		
RECETTES	245 300,00	207 799,88		
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	416 000,00	355 348,53		
RECETTES	416 000,00	373 654,33		
MISSION D'ACTION CULTURELLE				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES				
RECETTES				
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	102 452,00	91 394,12		
RECETTES	102 452,00	92 392,88		
LOTISSEMENT BERTIN				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	722 696,00	716 040,48		
RECETTES	722 696,00	722 696,00		
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	723 392,00	716 736,48		
RECETTES	723 392,00	716 736,48		
3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	8 038 097,00	6 810 753,19	494 100,00	702 950,81
RECETTES	8 038 097,00	6 248 312,82		452 284,06
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	22 068 194,00	20 210 161,95		479 667,18
RECETTES	22 068 194,00	22 475 502,80		-466 369,11
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	<b>30 106 291,00</b>	<b>27 020 915,14</b>	<b>494 100,00</b>	<b>1 182 617,99</b>
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	<b>30 106 291,00</b>	<b>28 723 815,62</b>		<b>-14 085,05</b>



#### **4) La liste des organismes pour lesquels la commune :**

##### **a) détient une part de capital :**

NOM DE L'ORGANISME	NATURE JURIDIQUE	MONTANT
EOLE	Sté coopérative d'intérêt collectif	4 100,00
CAISSE D'EPARGNE DES PAYS DE L'ADOUR	Sté locale d'épargne	196,00
SCIC PERF (pôle «étude recherche formation)	Sté coopérative d'intérêt collectif	3 000,00
COL (comité ouvrier du logement)	Sté coopérative d'intérêt collectif HLM	1 525,00

##### **b) a une garantie d'emprunt :**

NOM DE L'ORGANISME	NATURE JURIDIQUE
OPDHLM	Office public HLM
COLIGNY	Entreprise sociale pour l'habitat
COL (comité ouvrier du logement)	Sté coopérative d'intérêt collectif HLM
COMITE DE BASSIN D'EMPLOI	ASSOCIATION

##### **c) a versé une ou plusieurs subventions pour un montant total supérieur à 75 000 €**

NOM DE L'ORGANISME	NATURE JURIDIQUE	NATURE	MONTANT
FOYER DES JEUNES TRAVAILLEURS TARNOSIENS	ASSOCIATION	FONCTIONNEMENT	115 223
COMITE DE BASSIN D'EMPLOI	ASSOCIATION	FONCTIONNEMENT	112 000



## 5) Tableau de l'encours des emprunts garantis

### IV - ANNEXES - ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES

COMMUNE DE TARNOS - CA 2015

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année			Catégorie d'emprunt	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Tx	Index	Taux actuariel	Tx	Index	Taux actuariel			Intérêts	Capital
<b>Totaux généraux</b>					10 451 102,17	6 318 191,97										166 903,06	400 879,71	
<b>Autres que collec. ou étab. pub.</b>					637 600,00	617 788,72										16 384,00	19 711,28	
CBE	2014	C	POLE DE COOPER	CAISSE D'EPARGN	537 500,00	517 788,72	20 an(s)	M		3,10			3,10			16 384,00	19 711,28	
<b>Totaux pour les empr. contractés pour des op. de log.</b>					9 913 602,17	6 800 403,26										140 619,06	381 168,43	
OPDHLM	1976	C	LA CROIX 1° TRANI	CDC	733 904,81	0,00	40 an(s)	A		3,35			0,00			1 131,11	33 765,84	
OPHLM	1980	C	LA CROIX 1° TRANI	CDC	5 335,72	254,07	37 an(s)	A		3,60			0,00			17,97	245,23	
OPDHLM	1977	C	LA CROIX 2° TRANI	CDC	483 004,22	22 997,92	40 an(s)	A		3,60			0,00			1 627,08	22 198,81	
OPDHLM	1977	C	LA CROIX 1° TRANI	CDC	33 233,89	1 972,13	40 an(s)	A		3,55			0,00			99,33	1 923,08	
OPDHLM	1978	C	LA CROIX 3° TRANI	CDC	541 651,96	50 694,64	40 an(s)	A		3,60			0,00			2 689,70	24 028,18	
OPDHLM	1978	C	LA CROIX I	CDC	134 719,20	12 113,80	40 an(s)	A		3,35			0,00			598,91	5 763,97	
SA COLIGNY	1988	C	37 LOGEMENTS CA	CDC	1 247 457,07	540 366,96	37 an(s)	A		2,27			0,00			26 065,25	45 867,46	
SA COLIGNY	1990	C	37 LOGEMENTS CA	CDC	26 190,13	13 953,32	34 an(s)	A		2,77			0,00			591,63	878,72	
COLIGNY	1994	C	LES OYATS 2° TRA	CDC	1 696 032,73	937 957,22	35 an(s)	A		2,55			0,00			22 172,43	69 880,27	
COL	1997	C	38 LOGEMENTS CE	CDC	104 947,39	66 371,51	35 an(s)	A		3,45			0,00			1 720,20	3 840,76	
COL	1996	C	DOUS HAOUS	CREDIT FONCIER	7 900,04	0,00	15 an(s)	A		5,00			0,00			10,05	200,96	

IV

B1.1 - EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

IV - ANNEXES - ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES

COMMUNE DE TARNOS - CA 2015

B1.1 - EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT IV

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année		Catégorie d'emprunt	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Tx	Index	Taux actuariel	Tx	Index			Taux actuariel	Intérêts
COLIGNY	1998	C	LOGEMENT CENTIF CDC	CDC	325 518,96	196 492,76	32 an(s)	A			3,05			0,00		4 291,76	12 861,43
SA COLIGNY	2012	C	20 LOGEMENTS CE CDC	CDC	985 222,04	839 488,95	32 an(s)	A			3,45			0,00		21 909,09	55 779,49
SA COLIGNY	1987	C	13 LOGEMENTS CA CDC	CDC	1 183 093,71	464 018,35	37 an(s)	A			1,77			0,00		23 171,84	45 654,27
COL	1998	C	14 LOGEMENTS AV CDC	CDC	34 059,21	20 495,70	32 an(s)	A			2,45			0,00		479,95	1 320,24
OPDHLM	1978	C	LA CROIX 2° TRAN CDC	CDC	18 751,23	2 139,88	40 an(s)	A			3,55			0,00		80,84	1 030,19
OPDHLM	1979	C	LA CROIX 3° TRAN CDC	CDC	20 976,98	3 555,40	40 an(s)	A			3,55			0,00		119,39	1 126,70
OPDHLM	1978	C	LA CROIX 1° TRAN CDC	CDC	7 881,61	737,50	40 an(s)	A			3,60			0,00		39,14	349,65
OPDHLM	1981	C	LA CROIX 1° TRAN CDC	CDC	57 320,83	12 649,64	40 an(s)	A			3,60			0,00		537,19	2 272,41
OPDHLM	1981	C	LA CROIX 2° TRAN CDC	CDC	22 989,31	5 105,74	40 an(s)	A			3,60			0,00		216,83	917,20
OPDHLM	1981	C	LA CROIX 2° TRAN CDC	CDC	53 006,52	11 697,60	40 an(s)	A			3,60			0,00		496,76	2 101,37
COL	2000	C	CORSIERS PLA	CDC	457 508,97	320 819,22	32 an(s)	A			2,95			0,00		8 251,40	15 972,37
COL	2000	C	CORSIERS PLA TS	CDC	154 978,51	106 319,29	32 an(s)	A			2,55			0,00		2 291,71	5 471,34
COL	2004	C	PETIT JEAN PLUS	CDC	206 999,00	173 583,21	35 an(s)	A			2,45			0,00		3 818,83	5 282,30
COL	2004	C	PETIT JEAN PLUS	CDC	98 693,00	90 184,17	50 an(s)	A			2,45			0,00		2 016,01	1 452,45
COL	2004	C	PETIT JEAN PLA I	CDC	12 324,50	9 628,66	35 an(s)	A			1,95			0,00		172,69	329,47
COL	2004	C	PETIT JEAN PLA I F	CDC	7 773,00	6 989,68	50 an(s)	A			1,95			0,00		120,96	125,66

Identifiant unique\*: 040-214003121-20160701-2016\_06\_072-DE

Envoyé en préfecture, le 04/07/2016 - 14:10

Reçu en préfecture, le 04/07/2016 - 14:12



\* Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué 'landespublic' (ALP1)

IV - ANNEXES - ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES

COMMUNE DE TARNOS - CA 2015

B1.1 - EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

IV

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Dettes en capital au 31/12 de l'exercice	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année			Catégorie d'emprunt	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Tx	Index	Taux actuariel	Tx	Index	Taux actuariel			Intérêts	Capital
COL	2007	C	GOYA PLAI	CDC	105 315,32	92 223,10	35 an(s)	A		2,25			0,00			1 658,29	2 536,16	
COL	2007	C	GOYA PLAI	CDC	55 071,04	51 091,86	50 an(s)	A		2,25			0,00			907,98	792,70	
COL	2008	C	MITCHELL ARGIZA	CDC	615 792,00	551 148,35	40 an(s)	A		2,05			0,00			10 139,48	12 156,11	
COL	2008	C	MITCHELL ARGIZA	CDC	64 286,00	56 077,35	40 an(s)	A		1,05			0,00			460,46	1 479,78	
COL	2013	C	VILLA HORTENSIA	CDC	68 022,00	65 387,30	40 an(s)	A		1,55			0,00			701,21	1 394,46	
COL	2013	C	VILLA HORTENSIA	CDC	42 213,00	40 993,51	50 an(s)	A		1,55			0,00			437,30	654,33	
COL	2013	C	VILLA HORTENSIA	CDC	81 042,00	78 385,03	40 an(s)	A		2,35			0,00			1 476,28	1 414,07	
COL	2014	C	FJT2 8PLAI 140 ANS	CDC	303 860,00	303 860,00	40 an(s)	A		0,80			0,80			0,00	0,00	
COL	2014	C	FJT2 8 PLAI 50 ANS	CDC	145 923,00	145 923,00	50 an(s)	A		0,80			0,80			0,00	0,00	
COL	2015	C	CLAIR DE LUNE II 3 CDC	CDC	30 177,40	30 177,40	50 an(s)	A		1,60			1,60			0,00	0,00	
COL	2014	C	CLAIR DE LUNE II 3 CDC	CDC	176 539,33	176 539,33	40 an(s)	A		1,60			1,60			0,00	0,00	
COL	2015	C	CLAIR DE LUNE II 1 CDC	CDC	6 776,13	6 776,13	50 an(s)	A		0,80			0,80			0,00	0,00	
COL	2014	C	CLAIR DE LUNE II 1 CDC	CDC	52 484,99	52 484,99	40 an(s)	A		0,80			0,80			0,00	0,00	
COL	2015	C	CLOS DU BOIS 1 PL CDC	CDC	97 797,72	97 797,72	40 an(s)	A		0,80			0,80			0,00	0,00	
COL	2015	C	CLOS DU BOIS 1 PL CDC	CDC	41 884,67	41 884,67	40 an(s)	A		0,80			0,80			0,00	0,00	
COL	2015	C	CLOS DU BOIS 1 PL CDC	CDC	61 950,78	61 950,78	40 an(s)	A		1,60			1,60			0,00	0,00	

Identifiant unique\*: 040-214003121-20160701-2016\_06\_072-DE

Envoyé en préfecture, le 04/07/2016 - 14:10

Reçu en préfecture, le 04/07/2016 - 14:12



\* Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué 'landespublic' (ALP1)

**IV - ANNEXES - ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES**

COMMUNE DE TARNOS - CA 2015

**B1.1 - EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**

**IV**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année			Catégorie d'emprunt	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Tx	Index	Taux actu-riel	Tx	Index	Taux actu-riel			Intérêts	Capital
COL	2015	C	CLOS DU BOIS 1PLCDC		43 827,71	43 827,71	40 an(s)	A									0,00	0,00

Identifiant unique\*: 040-214003121-20160701-2016\_06\_072-DE

Envoyé en préfecture, le 04/07/2016 - 14:10

Reçu en préfecture, le 04/07/2016 - 14:12



\* Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué 'landespublic' (ALP1)



## 6) la liste des délégués de service public

NOM DE L'ORGANISME	NATURE JURIDIQUE	DOMAINE D'ACTIVITE
Association pour le centre de loisirs de Tarnos	Association	Accueil de loisirs sans hébergement

## 7) le tableau des acquisitions et cessions immobilières

# BILAN ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIÈRES 2015

	Actes passés par la Commune de Tarnos avec	Date de l'acte /publication au service de le publicité foncière	Portage EPFL	prix	Désignation cadastrale	Nature	Destination initiale/utilisation
ACQUISITION	<b>DESCLAUX ROTHES</b>	Acte du 2 juillet 2015 Publication le 24 juillet 2015	Fin du portage	370 847 €	1) lieu-dit « Moura » : AB 221, 222, 263, 287, 288, 289, 290, 291, 293, 1028, 431, 1030, 433, 435, 1031, 1033, (36 456m²)  2) lieu-dit « tuc de jobel » : AB n°34  3) AB n°269, 275, 276  4) lieu-dit « la palibe » : AC n°158 et 159	1) parcelles agricoles et forestières en zone Np /Uhp1/Ao  2) bois en zone Np  3) maison à usage d'habitation vétuste et terrain autour zone No  4) bois en zone Np	Réserve foncière
<b>CESSION</b>	<b>OPH40</b>	Acte du 9 septembre 2015. Publication le 16 octobre 2015	non	<b>Cession au prix de 169 718,40€</b>	<b>AL n°581 (5 462 m²)</b>	<b>Uéi</b>	<b>Construction du FJT</b>

## BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT BERTIN



### **8)Etat des engagements financiers de la commune envers L'EPFL**

ACQUISITIONS RÉALISÉES		ECHEANCES DES PORTAGES FINANCIERS							
VENDEURS	PRIX	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
POMMARES	650 000 €	130 000 €	130 000 €	10 000 €					
DUPRAT	270 000 €	40 500 €	40 500 €	40 500 €	108 000 €				
D'ENCAUSSE DE GANTIES	600 000 €	90 000 €	90 000 €	90 000 €	240 000 €				
LA SABLERE	357 500 €	71 500 €	71 500 €	71 500 €	143 000 €				
LAGARDE	450 000 €				67 500 €	67 500 €	67 500 €	67 500 €	180 000 €
	2 327 500 €	332 000 €	332 000 €	212 000 €	558 500 €	67 500 €	67 500 €	67 500 €	180 000 €